

COMMUNE D'AUTREVILLE SUR MOSELLE
PROCES - VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 30 janvier 2018
à 18 heures 30*

*Conseil municipal en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 10*

L'an deux mille dix-huit, le trente janvier, le Conseil municipal étant réuni dans en lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BIC

Présents : BIC Jean-Jacques - Jean-Paul BRUCHE - Laurence ECKMANN - Philippe ENGLERT - Marie FAIVRE - Emmanuel FERREIRA - Grâce L'HUILLIER - Christian MINEL - Laurent MULLER - Marie-Paule SAUDER - Bertrand VIOLE -

Absents excusés :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Philippe ENGLERT

ORDRE DU JOUR :

- Permis d'aménager du Rouot
- Questions diverses

03/2018	PERMIS D'AMENAGER DU ROUOT
---------	-----------------------------------

Vu le permis d'aménager N° PA 054 031 16N002 accordé à Monsieur Jean-Paul BRUCHE le 6 juin 2017 et portant sur la création du lotissement du Rouot composé de 7 parcelles.

Vu la nécessité pour l'aménageur de créer les accès à ces parcelles et de permettre le passage des réseaux secs et des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Vu la présence d'un ruisseau à ciel ouvert passant dans un fossé longeant les parcelles du projet

Vu le busage intégral déjà existant de ce ruisseau en amont et en aval immédiat du projet

Vu la présence le long de ce fossé de 22 arbres dont certains empêchent la création des accès et le passage des réseaux

Vu la volonté du Conseil Municipal et de l'aménageur de préserver le maximum de ces arbres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte

- Que le ruisseau passant dans le fossé longeant les parcelles du projet soit entièrement busé aux frais de l'aménageur.
- Que seuls les quelques arbres, au maximum la moitié, qui gêneraient la création des accès et le passage des réseaux soient abattus aux frais de l'aménageur.

Monsieur Jean-Paul BRUCHE ne prend pas part au vote.

Vote : 2 contre, 1 abstention, 7 pour



The image shows a collection of signatures and an official stamp. On the left, there is a circular blue stamp with the text "MUNICIPALITE SURMOUILLE" and "54380" around a central emblem. To the right of the stamp are several handwritten signatures. One signature is in blue ink and appears to be "Jean-Paul Bruche". Other signatures are in black ink and are more stylized. There are also some faint, illegible markings in blue ink.